

Mgr Batut dénonce le consumérisme libertaire, ce nouveau totalitarisme

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culture de Vie](#), [Perepiscopus](#), [Points Non Négociables](#)

Date : 13 octobre 2020

Communiqué de Mgr **Jean-Pierre Batut** évêque de Blois 10 octobre :

Bioéthique - quelle société voulons-nous ?

Plus d'un demi-siècle après mai 68 et un mouvement qui arborait volontiers le drapeau de la jeunesse et de la générosité, que reste-t-il de tout cela ? Le pire assurément : le slogan « *il est interdit d'interdire* » appuyé sur le pouvoir vertigineux de la technique et sur les grands lobbies capitalistes a accouché d'un nouveau totalitarisme : le consumérisme libertaire.

Le credo de ce nouveau totalitarisme est simple : tout ce qui est techniquement possible est moralement permis. À partir de là, il fait fi des principes moraux qui paraissent jusqu'à une époque récente les plus intangibles : l'indisponibilité du corps humain, la dignité de la personne impossible à réduire à une valeur marchande. Cynique, il se drape des oripeaux de l'égalité pour se concilier une opinion publique déjà conditionnée par le matraquage des médias. Mensonger, il prétend soutenir le féminisme alors qu'il en fait l'otage de l'ultra-libéralisme, et honorer la médecine alors qu'il la détourne de sa finalité de guérison des pathologies pour la mettre au service des caprices individuels.

Le Comité consultatif d'éthique est devenu un simple instrument entre les mains du politique, qui se contente d'en changer le président chaque fois que la moindre velléité d'opposition se manifeste. Avec monsieur **Jean-François Delfraissy**, qui a déclaré haut et fort que les notions de bien et de mal étaient sans signification pour lui, le pouvoir politique n'a d'ailleurs aucun souci à se faire : le reniement total et définitif a été prononcé.

Les totalitarismes ont ceci de particulier qu'on ne les reconnaît qu'après coup pour ce qu'ils sont vraiment. C'est ce qui se passera dans moins d'un quart de siècle, quand les enfants que la loi aura privés de père seront arrivés à l'âge adulte et intenteront des procès contre leurs « parents d'intention ». Mais le mal aura été fait.

Les causes les plus justes ont toujours été minoritaires parce que la grande masse des gens ne voyaient pas les enjeux. C'est le cas aujourd'hui. Que cela ne soit pas pour nous un motif de découragement ou un prétexte pour un lâche abstentionnisme : nous ne pouvons pas vouloir de cette société-là, ni la cautionner par notre silence.

+ Jean-Pierre Batut évêque de Blois, 10 octobre 2020